

Influences majoritaire et minoritaire directe et indirecte dans un paradigme de choix esthétiques¹

Gabriel Mugny, Jean-Pierre Gachoud, Machteid Doms et Juan Antonio Pérez

Universités de Genève, Louvain et Valencia

Dans le cadre d'un paradigme portant sur des jugements esthétiques sont étudiées les influences directe et indirecte d'une source numériquement soit majoritaire soit minoritaire, et défendant une position soit pro-normée soit anti-normée. Pour l'essentiel les résultats confirment, à propos des sources anti-normées, que la majorité obtient une influence directe supérieure alors que la minorité exerce une influence surtout à un niveau indirect. Les résultats sont interprétés à la lumière de l'image que les sujets sont amenés à se forger de la source.

Direct and Indirect Majority and Minority Influence on Esthetic Judgments. As part of a paradigm based on esthetic judgments we studied the direct and indirect influences of a minority or majority source, defending either a pro-normative or an anti-normative position. Basically, the results confirm our hypotheses with regard to the anti-normative sources, in that the majority obtains a more direct influence, whereas the minority influence is strong especially at an indirect level. The results are interpreted in the light of the representation of the source that the subjects are induced to elaborate.

1 Introduction

L'influence majoritaire et l'influence minoritaire relèvent-elles des mêmes mécanismes, comme l'ont notamment défendu Doms et Van Avermaet (1980), Latané et Wolf (1981), Tanford et Penrod (1984) ou Wolf (1979)? Rien n'est moins sûr, à considérer les données actuelles du débat (cf. Doms et Moscovici, 1984; Moscovici et Mugny, 1987), qui tendent à suggérer que dans les paradigmes présidant aux études du conformisme se produiraient des changements essentiellement au niveau public ou manifeste de réponse (cf. Asch, 1956, dont ce serait le prototype), alors que dans les paradigmes à propos de l'influence minoritaire on assisterait plutôt à un effet de «conversion» (Moscovici, 1980) prenant la forme «cachée» (Maass et Clark, 1984) d'une influence privée, indirecte ou différée (cf. Moscovici et Mugny, 1987; Mugny et Pérez, 1986). L'exemple le plus frappant en est certainement la mise en évidence, dans le maintenant fameux paradigme «bleu/vert» (cf. Perrenoz et Perrenoz, 1987), d'une image chromatique consécutive changeant dans le sens de la couleur complémentaire de la couleur choisie

(de manière erronée) par la source, lorsque celle-ci est minoritaire (Moscovici et Perrenoz, 1980; Moscovici et Doms, 1982). Les effets majoritaires et minoritaires seraient ainsi différents; «seraient» puisque certains désaccords subsistent encore quant à cette démonstration (cf. Doms et Van Avermaet, 1980; Sorrentino, King et Leo, 1980), selon nous du fait d'ambiguïtés dans les significations que prennent les termes même de majorité ou de minorités selon les mises en situations expérimentales (cf. Mugny, 1984).

D'autre part, ce qui est peut-être plus important, se dessinent actuellement les contours d'une théorie de la «conversion» (cf. Moscovici et Mugny, 1987) qui, en différenciant de manière nuancée les effets majoritaires et minoritaires, nous paraît mieux à même de rendre compte des récents travaux à propos de l'influence des minorités. Selon cette conception, et pour simplifier, face à une majorité les sujets s'engageraient dans une *activité sociocognitive de comparaison sociale qui les amènerait à se conformer publiquement à l'opinion majoritaire* sans forcément l'adopter en privé. Dans ce cas ce serait le rapport social même qui serait déterminant, à l'instar de ce qui a été avancé dans les théories désormais classiques de Festinger (1954) à propos des communications sociales informelles et des processus de comparai-

¹ Cette recherche a été réalisée grâce à l'aide du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique et dans le cadre d'un projet avec des membres du Laboratoire Européen de Psychologie Sociale (Paris).

2 Méthode

Deux centis lycéens âgés en moyenne de 18 ans, 120 de sexe féminin et 80 de sexe masculin, ont participé à cette expérience, qui s'est déroulée dans les locaux mêmes de leur lycée français, situé dans les environs de Genève.

Matériel

Dans d'autres expériences (Moscovici et Lage, 1978; Papastamou et Mugny, 1985) il est apparu que l'originalité paraît renvoyer, selon le cas, soit à une sorte de capacité novatrice, soit à une sorte d'excentricité. Or, du fait même de l'utilisation d'un paradigme perceptif qui rend particulièrement saillante une norme d'objectivité, toute innovation risque d'être comprise comme excentricité. Aussi, afin d'éviter au mieux ce qui est possible un tel biais, nous avons opté pour un paradigme de choix esthétiques où l'originalité peut aussi être reconnue dans son aspect novateur. Dans cette perspective nous avons mis au point un matériel décrit plus en détail ailleurs (Doise, Gachoud et Mugny, 1986). Celui-ci est constitué de deux ensembles de figures, utilisés l'un lors de la phase d'influence proprement dite, l'autre lors du pré-test et du post-test.

Figures monochromatiques et pluri-chromatiques

Un premier ensemble comprend huit figures carrées à damier qui varient selon trois dimensions dichotomiques. Les deux premières sont relatives à deux formes de complexité de la figure. L'une est introduite en termes du nombre de couleurs composant le damier: quatre figures dites monochromatiques comportent une seule couleur en complément du blanc, alors que quatre figures pluri-chromatiques comportent sept couleurs différentes en plus du blanc. Une autre concerne le nombre d'éléments qui composent la figure: deux figures monochromatiques et deux figures pluri-chromatiques comprennent 64 éléments, les autres 256. La troisième dimension est quant à elle relative à la configuration de ces éléments, dont la présentation sur le plan fronto-parallèle est soit orthogonale, soit diagonale.

A partir de cet ensemble de figures plusieurs diapositives ont été réalisées. D'abord, deux diapositives similaires sont constituées chacune de huit figures (cf. Doise et al., 1986, p. 286, pour un exemple), en fait les quatre figures monochromatiques et les quatre pluri-chromatiques décrites ci-dessus. L'une est utilisée avant la phase expérimentale proprement dite, et l'autre après, et elles ne diffèrent que dans la disposition des huit figures sur la diapositive. Ensuite ont été réalisées seize diapositives de deux figures opposant chacune une figure monochromatique et une figure pluri-chromatique (correspondant aux seize combinaisons possibles entre figures monochromatiques et pluri-chromatiques). Il faut ajouter que pour les figures monochromatiques la couleur complémentaire au blanc retenue est le bleu, couleur censée susciter le plus de préférence chez l'adulte (Smets, 1973). Cet ensemble de figures monochromatiques, initialement effectivement préféré par nos sujets (les figures pluri-chromatiques ont d'ailleurs été réalisées en vue de sus-

démonstrations expérimentales qui comparent les influences majoritaire et minoritaire ont le plus souvent porté sur des jugements perceptifs (cf. Personnaz et Personnaz, 1987). Il est donc intéressant d'élargir les domaines d'application du modèle, et en particulier de vérifier ces effets à propos de *jugements esthétiques*, où une norme d'originalité est susceptible de supplanter celle d'objectivité (cf. Moscovici et Lage, 1978; Mugny, Rilliet et Papastamou, 1981).

Un troisième point est que les démonstrations expérimentales comparant des majorités et des minorités définissent généralement celles-ci en termes numériques, en tenant compte du caractère antinormé des réponses qui leur sont prêtées, qui vont le plus souvent à l'encontre de l'évidence perceptive ou de l'opinion la plus populaire. Il est alors intéressant de comparer dans un même plan expérimental les effets d'une majorité ou d'une minorité numériques selon que leur système de réponses est antinormé ou pro-normé, ce qui aura un sens à propos de notre tâche de jugements esthétiques où la source peut soit proposer une norme nouvelle, soit polariser jusqu'à l'extrême la tendance de réponse initiale des sujets constituant la norme dominante.

Le dernier point est relatif à l'image de la source. Pour expliquer la divergence des effets majoritaire (plutôt direct) et minoritaire (plutôt indirect), nous devons supposer que les cibles élaborent une représentation en réalité multidimensionnelle des sources. Nos prédictions sont qu'une source majoritaire (soit en termes de la norme qu'elle défend, soit en termes numériques) devrait être perçue plus favorablement sur une dimension évaluative exprimant son approbation sociale et permettant son influence manifeste. Au contraire, sur cette même dimension la minorité devrait être défavorablement évaluée. Cependant, pour rendre compte de son influence indirecte, il faut aussi supposer une ou plusieurs autres dimensions où son aspect novateur serait, au-delà du rejet évaluatif, néanmoins reconnu. Nous donnerons donc une importance particulière à saisir dans leur diversité les représentations que les sujets se forgent de la source avec l'hypothèse fondamentale que c'est dans ces représentations que se situe l'une des causes essentielles de l'influence (Mugny et Papastamou, 1984).

son sociale. Le conflit issu d'un désaccord face à une majorité serait résolu par une sorte d'identification momentanée à une source psychologiquement saillante. Dans le rapport à la majorité ce serait donc un aspect relationnel (favorable à la majorité) qui prédominerait et régulerait les rapports d'influence; mais sa position ne serait pas pour autant «intériorisée» et n'acquiescerait pas forcément l'autonomie propre suffisante pour être réactualisée ensuite lorsque la source n'est plus psychologiquement saillante.

Face aux minorités, cette dimension relationnelle serait certes aussi présente, mais serait défavorable cette fois aux minorités, notamment du fait du faible support social assuré à la position minoritaire (Doms et Van Avermaet, 1985). Face à une source pouvant aller jusqu'à être catégorisée comme hors-groupe, les sujets hésiteraient à adopter sa réponse, voire même à s'en approcher, afin de ne pas mettre en jeu leur identité, menacée qu'elle serait par le risque d'une auto-attribution de certaines caractéristiques négativement connotees de la source qu'impliqueraient le fait de céder face à la minorité (à propos des mécanismes engagés dans un tel conflit d'identification, cf. Mugny et Pérez, 1986). Ce conflit n'étant pas résolu par un conformisme, ne serait-ce que momentané, à l'égard de la position minoritaire, il persisterait, et semblerait se demander: mais pourquoi minorité le sujet se demanderait-il? Y aurait-il donc cette réponse minoritaire? Y aurait-il quel aspect de l'objet qui l'aurait suscitée et que je n'aurais pas perçue? Cette interrogation, issue d'un conflit qui perdure, engagerait les cibles dans une activité cognitive de validation qui à l'occasion déboucherait sur une influence minoritaire latente et indirecte, en bref sur une «conversion». C'est cette double hypothèse que nous avons voulu tester une nouvelle fois, à propos d'un paradigme nouveau, et ce pour diverses raisons.

En premier lieu, du fait de la querelle existant encore quant à la réelle différence de nature entre influences majoritaire et minoritaire, ce n'est pas un luxe que d'essayer d'apporter une éventuelle confirmation expérimentale nouvelle à l'hypothèse, actuellement plus vraisemblable, de processus divergents sous-tendant les influences majoritaire et minoritaire. Ensuite, les

cler un attrait moindre), constitue l'ancre normatif sur lequel a porté notre manipulation du caractère pro-normé ou anti-normé des réponses proposées par la source qui (majoritaire ou minoritaire) exprimerait des préférences systématiques pour les stimuli soit monochromatiques, soit pluri-chromatiques, indépendamment donc des autres dimensions contenues dans ces stimuli.

Figures en noir et blanc

Le deuxième ensemble comprend trente-six figures carrées sélectionnées parmi les figures mises au point par Smets (1973), de telle façon qu'elles soient rigoureusement contrôlées quant à leur degré de complexité. Celle-ci est introduite d'une part par le nombre d'éléments qui composent les figures (64, 225 ou 900 éléments, pour aller du plus simple au plus complexe), et d'autre part par la redondance subjective, qui porte notamment sur la reproductibilité de la figure. Une troisième dimension à trait à l'organisation même des éléments constituant la figure, qui prend de façon prédominante soit une structure à damier, soit une structure à linéarité verticale (pour des exemples, cf. Doise et al., 1986, p. 288). Notons que c'est le degré de complexité défini en termes de nombre d'éléments qui relie les diapositives de couleur à celles en noir et blanc.

En effet, c'est là un point essentiel, les préférences chromatiques que la source (majoritaire ou minoritaire) exprime pour les divers stimuli lors de la phase d'influence sont à première vue guidées uniquement par le nombre de couleurs. Or, elles covarient aussi implicitement avec un degré ou un autre de complexité (défini en termes du nombre de couleurs) allant dans le sens soit d'une plus grande complexité (en cas de préférence pour les stimuli multicolores), soit d'une moindre complexité (en cas de préférence pour les stimuli monochromatiques). Ce degré de complexité pourra ainsi être mis en rapport avec le degré de complexité caractérisant le nombre d'éléments (plus ou moins nombreux) constituant le stimuli en noir et blanc, qui seront utilisés pour évaluer l'influence indirecte. Celle-ci pourra s'exprimer par le biais de la complexité implicite aux préférences chromatiques, qui pourra être transposée au niveau des préférences pour des stimuli composés de plus ou de moins d'éléments. Si influence il y a sur ces stimuli en noir et blanc, elle sera bien de nature indirecte, puisqu'elle s'exprimera à propos de stimuli composés de plus ou de moins d'éléments, alors que la complexité implicite aux préférences chromatiques n'est définie qu'en termes du nombre de couleurs, à nombre d'éléments constant.

Procédure

Les diapositives ont été projetées (projecteur Kodak Carousel S-AV2020, objectif variable 70-120 mm, lampe halogène 24 V 250 W) sur un écran de façon à y obtenir une image où chacune des figures a 30 cm de côté. Cette dimension est constante quels que soient le nombre et le type de figures projetées, et pour toutes les conditions expérimentales. Les sujets étaient placés par groupe de dix à treize sujets,

sur trois rangs disposés face à l'écran, la distance entre les sujets et l'écran variant de 4 à 6 mètres. Les sujets ayant à donner leurs réponses par écrit, la salle de projection n'a été que partiellement obscurcie, de manière à obtenir le meilleur compromis entre contraste des figures projetées et lisibilité des questionnaires.

La démarche expérimentale comprend trois phases immédiatement consécutives: un pré-test, une phase expérimentale proprement dite et un post-test. Celui-ci se termine par un questionnaire relatif à l'image de la source.

Pré-test

Les trente-six figures en noir et blanc sont présentées selon un ordre aléatoire. La durée de projection de chaque figure est de 5 secondes, un intervalle de 15 secondes séparant la projection de chaque figure. Pendant cet intervalle, le sujet évalue chaque figure selon deux critères, en terme de préférence et d'intérêt, sur deux échelles en sept points (1 = ne me plaît pas, 7 = me plaît; 1 = pas intéressante, 7 = intéressante). Notons d'emblée que notre analyse portera essentiellement sur la préférence, et que d'ailleurs la mesure relative à l'intérêt s'est en fait révélée redondante.

Phase expérimentale

Cette phase, qui prend place juste après le pré-test, et juste avant le post-test, débute par la projection, pendant environ cinq minutes, d'une diapositive présentant simultanément les huit figures monochromatiques et plurichromatiques, les sujets ayant à classer les huit figures par ordre de préférence décroissant. Cette mesure permet essentiellement de contrôler que les sujets préfèrent les figures monochromatiques, ce qu'ils font effectivement très nettement. La source sera donc bien «pro-normée» lorsqu'elle se prononce pour les figures monochromatiques, et «anti-normée» lorsqu'elle le fait pour les figures plurichromatiques.

Durant la phase d'influence proprement dite chaque diapositive de la série des seize couples de deux figures (une monochromatique et une plurichromatique) est projetée pendant 5 secondes. Auparavant les sujets étaient informés, également par le truchement d'une diapositive, de la préférence exprimée par la majorité ou par la minorité (cf. plan expérimental). Pour chaque comparaison par paire les sujets devaient indiquer par écrit la figure (soit monochromatique, soit plurichromatique) qu'ils préféraient. C'est sur la base de ces réponses que sera évaluée l'influence directe.

Post-test

Le post-test compte deux ensembles de mesures. D'abord, les sujets ont à juger une nouvelle fois les 36 diapositives en noir et blanc déjà utilisées lors du pré-test. Les changements dans les préférences exprimées entre ces deux mesures constitueront l'indice d'influence indirecte.

Pour terminer ce post-test, on priait les sujets de décrire les 82% ou les 18% des gens censés avoir exprimé un choix

ou un autre, au moyen de vingt-neuf échelles bi-polaires (en sept points) dont le détail sera donné lors de l'analyse des résultats.

Plan expérimental

Quatre conditions expérimentales ont donc été étudiées, selon un plan 2 (sources majoritaire vs minoritaire) x 2 (réponse de la source anti-normée vs pro-normée), les sujets y étant assignés au hasard. Dans les conditions d'influence majoritaire est introduite, lors de la phase expérimentale, une indication relative au pourcentage (en moyenne 82%) de gens ayant préféré dans une pré-tendue recherche pilote les figures soit plurichromatiques (condition majoritaire anti-normée), soit monochromatiques (condition majoritaire pro-normée). Afin de rendre ces indications plus vraisemblables nous avons varié les pourcentages autour de 82% (huit fois 82%, trois fois 81% et 83%, et une fois 80% et 84%).

Dans les conditions d'influence minoritaire la procédure est identique à celle des conditions précédentes, à l'exception évidemment du pourcentage de gens supposés avoir préféré les figures soit plurichromatiques (condition minoritaire anti-normée), soit monochromatiques (condition minoritaire pro-normée), qui varie cette fois autour de 18% (huit fois 18%, trois fois 17% et 19% et une fois 16% et 20%).

3 Résultats

L'influence directe

A considérer les réponses données durant la phase expérimentale, il apparaît deux faits intéressants. D'abord, toutes conditions confondues, les sujets n'expriment en moyenne que 4,7 choix préférentiels pour les stimuli plurichromatiques, sur les seize comparaisons effectuées. Ce résultat confirme que la norme de préférence de notre échantillon va, comme prévu, pour les stimuli monochromatiques. D'autre part, les effets d'influence se différencient selon les conditions surtout lors de la seconde moitié des seize items que comprend cette phase, ce qui indique que les dynamiques de l'influence s'instaurent de manière progressive, au fur et à mesure en fait que disparaît la consistance du système

de réponses de la source. Dans la suite de l'analyse on considérera donc séparément l'influence sur les huit premiers et sur les huit derniers items.

Pour évaluer l'influence relative des diverses sources, un problème se pose: l'influence positive d'une source anti-normée devrait se marquer par une accentuation des préférences pour les stimuli plurichromatiques, alors que celle d'une source pro-normée devrait se marquer par une accentuation (en l'occurrence une polarisation) des préférences pour les stimuli monochromatiques. La solution choisie a été la suivante: les réponses données lors de la phase expérimentale ont été codées soit 1 soit 2, 1 renvoyant à une préférence pour la figure plurichromatique, et 2 à une préférence pour la figure monochromatique. Ces notes ont été additionnées séparément pour les huit premiers items et pour les huit derniers, puis divisées par huit, ce qui donne une échelle variant de 1 à 2 où une moyenne de 1 exprime une préférence absolue pour les stimuli plurichromatiques et une moyenne de 2 une préférence absolue pour les stimuli monochromatiques. L'indice d'influence a alors été calculé sur la base de l'écart de chaque sujet à la moyenne de notre échantillon pour les items considérés, de telle manière que pour les sources anti-normées (préférence plurichromatique) un signe positif indique un écart à la moyenne dans le sens d'une préférence pour les stimuli plurichromatiques, témoin d'une influence positive, et que pour les sources pro-normées (préférence monochromatique), l'influence (indiquée également par un signe positif) implique un écart à la moyenne dans la direction d'une préférence plus marquée pour les stimuli monochromatiques. Les résultats figurent au tableau 1.

Tableau 1: moyennes de l'influence directe pour les huit premiers et les huit derniers items de la phase expérimentale. Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses (n=50).

Items 1-8	Source anti-normée		Source pro-normée	
	Majo	Mino	Majo	Mino
	+ .033 (.300)	-.030 (.216)	-.040 (.279)	+ .030 (.303)
Items 9-16	+ .023 (.338)	-.070 (.271)	-.083 (.277)	+ .055 (.337)

Les résultats indiquent l'existence d'une interaction entre les deux variables qui, tendancielle seulement pour la première moitié des items ($F(1/196)=2.86$, $p<.10$), devient significative lors de la seconde partie de la phase expérimentale ($F(1/196)=7.00$, $p<.01$), ce qui implique que les conditions expérimentales se différencient au cours même de la tentative d'influence. Considérons donc les décompositions pour la seconde partie des items. Y apparaît une inversion des effets de la majorité et de la minorité selon que la source est pro-normée ou anti-normée. En premier lieu, et comme prédit, l'influence majoritaire directe tend à être supérieure à l'influence minoritaire ($t(1/196)=1.51$, $p<.07$) dans les conditions anti-normées correspondant au type d'opérationnalisation habituel dans le paradigme utilisé pour l'étude des influences majoritaire et minoritaire. L'influence directe généralement supérieure des sources majoritaires est donc ici retrouvée.

Il en va inversement par contre pour les sources pro-normées, où il apparaît, de manière quelque peu surprenante, que c'est la minorité qui obtiendrait plus d'influence que la majorité ($t(1/196)=2.23$, $p<.03$). Nous chercherons plus avant à interpréter cet effet inattendu, qui pourrait correspondre à une certaine valorisation de la rareté, voire de l'originalité, dans le contexte normatif présidant à l'expression de jugements esthétiques.

L'influence indirecte

Qu'en est-il de l'influence indirecte? Pour répondre à cette question nous avons considéré la différence entre le pré-test et le post-test pour la préférence moyenne des douze stimuli en noir et blanc les moins complexes (en termes donc du nombre d'éléments), les douze stimuli intermédiairement complexes, et les douze stimuli les plus complexes. On notera d'abord que la moyenne des préférences au pré-test, sur l'échelle en sept points (où 7 renvoie à la préférence maximale) indique que les items les moins complexes sont les moins préférés ($m=3.18$), que les stimuli les plus complexes le sont le plus ($m=4.37$), les stimuli de complexité moyenne se situant entre deux ($m=3.79$). Il se trouve donc que, notre attente pour les sources anti-normées étant à une influence sur une plus grande com-

excentrique, moins soumise, et tendancielle-ment plus extrême et originale.

Au terme de cette première analyse, les sources conflictuelles anti-normées apparaissent donc comme suscitant diverses images d'elles-mêmes: elles sont plus rejetées, moins compétentes, mais sont néanmoins aussi reconnues comme porteuses d'un projet original, d'une norme alternative.

Voyons ce qu'il en est des sources numérotées majoritaires et minoritaires. Les effets sont ici moins nombreux mais néanmoins clairement organisés. En premier lieu, confirmation de notre manipulation, puisque les sources «18%» sont bien jugées comme plus minoritaires et moins acceptées. Elles sont aussi plus extrêmes, plus originales, et pour cela peut-être moins soumises, et tendanciellement plus progressistes. Et si elles tendent à être jugées moins réalistes, il apparaît surtout qu'elles ont moins de préjugés et sont plus objectives.

Comparons également majorité et minorité séparément selon que la source est normée ou anti-normée. Une telle analyse se justifie d'ailleurs, au vu de l'énorme différence qui sépare les sources selon la norme qu'elles défendent. Voyons, en premier lieu, les sources anti-normées: ici la minorité est correctement perçue comme minoritaire ($t/98 = 5.85, p < .01$), est jugée plus extrême ($t/98 = 1.98, p < .05$), et tendanciellement plus originale ($t/98 = 1.61, p < .10$), iréaliste ($t/98 = 1.42, p < .10$) et progressiste ($t/98 = 1.42, p < .10$). Moins soumise ($t/98 = 2.14, p < .05$) et moins indécise ($t/98 = 2.46, p < .05$) que la majorité, elle tend à avoir moins de préjugés ($t/98 = 1.53, p < .10$), est plus objective ($t/98 = 2.28, p < .05$) et compétente ($t/98 = 1.85, p < .05$). En conclusion il semble que la différence entre majorité et minorité anti-normée porte essentiellement sur une dimension relative au rapport de la source avec l'objet, la contre-norme étant en quelque sorte mieux connue pour la minorité que pour la majorité, plus saillante en quelque sorte. Ainsi, curieusement, l'image de la minorité anti-normée serait, du moins au plan de l'image «cognitive» de la source, plus favorable que celle d'une majorité anti-normée dont l'image serait la plus négative: celle-ci perdrait, du fait de son caractère majoritaire, une partie de sa capacité à constituer une alternative.

Tableau 2: moyennes (sur l'échelle en 7 points) des items relatifs à l'image de la source. Plus la moyenne est élevée et plus s'applique le descripteur de l'item. Les F sont donnés pour les seuils $p < .01$ (a), $p < .05$ (b) et $p < .10$ (c). «A» correspond à la variable majoritaire/minoritaire et «B» à la variable source anti-normée/pro-normée ($n = 50$).

Items	Source anti-normée		Source pro-normée		Analyse de variance	
	Majo	Mino	Majo	Mino	A	B
Sympathique	4.00	4.10	4.74	4.92	n.s.	20,29a
Plus sociable	4.02	3.98	3.40	3.68	n.s.	4,31b
Désagréable	4.18	3.92	3.30	3.40	n.s.	11,50a
Majoritaire	5.00	2.70	5.70	4.12	52,22a	15,59a
Accepté	3.90	3.74	5.26	4.56	4,77b	30,64a
Pas apprécié	4.92	4.54	3.42	3.50	n.s.	32,47a
Objectif	2.86	3.56	4.08	4.38	4,90b	20,40a
Incompétent	4.40	3.90	3.38	3.60	n.s.	11,08a
Indifférent art	4.24	4.24	3.82	3.82	n.s.	3,10b
Au moins goût	4.84	4.62	3.34	3.36	n.s.	37,84a
Ignorant art	4.84	4.42	4.24	4.12	n.s.	4,52b
Irréaliste	4.24	4.70	3.04	3.26	2,29c	34,49a
Pas crédible	4.54	4.32	3.48	3.72	n.s.	17,06a
Pas convaincant	5.02	4.64	3.86	4.24	n.s.	12,92a
Progressiste	4.04	4.48	3.30	3.50	1,99c	14,40a
Pas excentrique	3.92	3.88	5.24	4.84	n.s.	17,52a
Soumis	4.56	3.96	3.78	3.60	3,41b	7,29a
Extrême	3.62	4.26	3.44	3.70	3,89b	2,63c
Original	3.36	4.02	3.02	3.56	4,93b	2,19c
Cohérent	3.38	3.74	5.28	4.80	n.s.	51,92a
Sur de soi	4.22	4.10	4.84	4.68	n.s.	6,65b
Indécis	4.48	3.66	3.14	3.42	n.s.	11,20a
Sans préjugés	3.56	4.08	3.60	4.26	6,67b	n.s.
Flexible	4.04	4.38	3.64	3.64	n.s.	5,82b
Sans fanatisme	3.60	3.76	4.68	4.04	n.s.	5,27b
Inoléfiant	3.62	3.98	4.10	3.60	n.s.	n.s.
Ferme	4.28	4.36	4.62	4.68	n.s.	n.s.
Ouvert	3.60	3.80	3.84	3.52	n.s.	n.s.
Ouvert d'esprit	3.60	4.04	3.94	4.08	n.s.	n.s.

moins sûre de soi, et plus indécise. Prédomine la perception de l'incompétence et de la subjectivité de la source anti-normée, vue comme moins objective, moins compétente, moins amatrice d'art, de mauvais goût, plus ignorante de l'art, sans fantaisie et moins réaliste. Moins crédible, elle n'est pas perçue comme convaincante. Ces caractéristiques attribuées à la source anti-normée sont ancrées sur la divergence qu'elle introduit par rapport à la norme dominante, et expriment une dévalorisation de son point de vue cohérente avec le rejet constaté au niveau relationnel.

En clair contraste avec la négativité de l'image notée jusqu'ici, une ambivalence apparaît en réalité, que vient à exprimer malgré tout la perception de l'aspect novateur de la position proposée par la source anti-normée. Celle-ci est en effet perçue comme plus progressiste, plus

les plus complexes chez un nombre significativement plus grand de sujets (74%) que dans la condition majoritaire correspondante (48%; $X^2 = 7,10, p < .01$).

Par contre les conditions expérimentales pro-normées sont plus difficiles à cerner, la minorité obtenant plus d'influence directe que la majorité, et les deux sources d'influence aboutissant cependant à un même effet négatif au niveau indirect; les réponses des sujets s'éloignent en effet à l'évidence de la norme de simplicité proposée, suggérant que dans notre paradigme la norme se déplacerait, au terme de l'expérience, vers une plus grande complexité (il n'est alors pas banal de constater qu'une minorité anti-normée, plus qu'une majorité anti-normée, serait susceptible d'accroître l'instauration de cette norme).

Essayons maintenant, au travers de l'analyse de l'image des sources, de comprendre les mécanismes aboutissant à l'influence majoritaire anti-normée directe, à l'influence minoritaire anti-normée indirecte, et aussi les résultats que peu étranges des conditions expérimentales pro-normées.

Les représentations de la source d'influence

Considérons en premier lieu l'image de la source d'influence, item par item, selon que celle-ci est pro-normée ou anti-normée, et majoritaire ou minoritaire numériquement. Les principaux résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 3.

A considérer la différence entre sources pro-normées et anti-normées, il ressort que, comme prévu, la source anti-normée est jugée plus négativement que la source pro-normée. D'un point de vue plus relationnel, nous constatons en effet que la source anti-normée est jugée moins sympathique, moins sociable, plus désagréable, plus minoritaire (notons que cet item valide l'appellation d'anti-normée pour ce type de source), plus rejetée et moins appréciée. Cette image, à l'évidence, souligne le conflit qu'induit la source dont les préférences exprimées s'opposent aux choix préférentiels initiaux des sujets.

Par ailleurs, du point de vue du rapport de la source à l'objet cette fois, la source anti-normée est perçue comme moins cohérente,

plexité, l'influence indirecte anti-normée devrait consister en une sorte de polarisation. Nous ne considérons ici que les changements pour les douze stimuli les plus complexes, les seuls à différencier significativement les conditions expérimentales entre elles. Les indices rapportés au tableau 2 indiquent (à un signe positif correspond une influence indirecte positive de la source) le changement de préférence moyen sur l'échelle en sept points vers une préférence accrue des stimuli (complexes donc) pour les sources anti-normées, et vers une préférence moindre de ceux-ci pour les sources pro-normées.

Les résultats révèlent un effet simple: l'influence indirecte est positive pour les sources anti-normées, alors qu'elle est négative pour les sources pro-normées ($F(1/196) = 14.23, p < .01$). Une décomposition indique de plus que, comme prédit, l'influence indirecte de la minorité est supérieure à celle de la majorité pour les sources anti-normées ($t/196 = 1.49, p < .07$), ce qui n'est pas du tout le cas pour les sources pro-normées.

Tableau 2: moyennes de l'indice d'influence indirecte pour les items les plus complexes. Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses ($n = 50$).

Items les plus complexes	Source anti-normée		Source pro-normée	
	Majo	Mino	Majo	Mino
	+ .042	+ .252	-.300	-.258
	(.705)	(.704)	(.826)	(.934)

A ce niveau les résultats pour les sources anti-normées tendent à corroborer diverses mises en évidence antérieures discutées dans l'introduction: décidément, dans la défense d'une contre-norme, une majorité est plus efficace pour induire une influence directe, alors que l'impact de la minorité apparaît sur des mesures indirectes (dans le cas présent la minorité aurait un effet polarisateur, puisqu'elle accentue les préférences pour des stimuli complexes tendant déjà à être préférés lors du pré-test).

On remarquera encore que le t-test calculé entre le pré-test et le post-test pour l'influence indirecte de la minorité anti-normée est significatif ($t/49 = 2.53, p < .01$), indiquant un changement significatif en absolu, et que par ailleurs celle-ci modifie les préférences pour les stimuli

Quant aux sources pro-normées, la minorité apparaît bien sûr comme moins majoritaire ($t/98=4.32, p<.01$) que la majorité, même s'il faut noter qu'elle n'est pas jugée comme vraiment minoritaire ($m=4.12$ sur l'échelle en 7 points) contrairement à la minorité anti-normée ($m=2.70$) du fait probablement de la norme même, en l'occurrence dominante, qu'elle défend. De plus, bien que globalement plutôt acceptée, elle l'est moins que la majorité ($t/98=2.71, p<.01$). Elle a cependant moins de préjugés ($t/98=2.16, p<.05$), et est plus tolérante ($t/98=1.74, p<.05$). Moins cohérente que la majorité ($t/98=1.82, p<.05$), elle tend aussi à être plus fantaisiste ($t/98=1.56, p<.10$) et plus originale ($t/98=1.54, p<.10$).

A ce point il est donc possible de conclure à un effet en quelque sorte cumulatif, sur l'image, des deux définitions de la variable minorité/majorité, soit en terme de norme (pro-normée ou anti-normée), soit en termes numériques. D'abord, il apparaît que la source anti-normée, du fait même de la contre-norme qu'elle propose, est source d'un conflit marqué, alors que ce n'est pas le cas (ou moins) de la source pro-normée. Le fait de proposer une contre-norme rend saillante une image à la fois négative, marquée de l'expression du rejet et de la perception d'incompétence, mais positive aussi, notamment à propos des aspects fondamentaux. A cette première division fondamentale s'ajoute l'effet du pourcentage d'individus prétendument porteurs de la norme ou de la contre-norme. A ce niveau apparaît une différence qui va dans le sens d'une reconnaissance quasi générique de plus grandes capacités novatrices à la minorité.

A considérer les quatre conditions expérimentales séparément, et en tenant compte de ces effets cumulatifs des diverses dimensions de l'image on constate que :

- 1) la source majoritaire pro-normée serait peu conflictuelle et peu novatrice, ce qui rendrait compte de son peu d'influence aussi bien directe qu'indirecte;
- 2) la source minoritaire pro-normée serait peu conflictuelle mais porteuse d'un aspect novateur pouvant rendre compte de son influence directe supérieure à celle de la majorité (encore faudrait-il comprendre pour-

quoi cet effet se limite au niveau de réponse manifeste);

- 3) la source majoritaire anti-normée serait très conflictuelle, son caractère majoritaire induisant une régulation relationnelle du conflit, sans conséquence cognitive ultérieure;
- 4) la source minoritaire anti-normée, fortement conflictuelle aussi, est néanmoins perçue également comme novatrice. Cette ambivalence dans sa représentation traduit d'ailleurs bien le patron d'influences qu'on lui concède: la conflictualité dont elle est porteuse lui interdit une influence directe, alors que la reconnaissance de son caractère novateur lui assure une influence indirecte.

Considérons encore quelques corrélations, pour les sources majoritaires et minoritaires confondues, entre l'image (item par item) et d'une part l'indice d'influence directe (les huit derniers items), et d'autre part celui d'influence indirecte, pour les sources anti-normées où apparaissent des différences dans l'influence obtenue par la majorité et la minorité. On présentera ensuite les corrélations pour l'influence directe pro-normée sur laquelle la majorité et la minorité voient leur influence se différencier.

On constate ainsi que l'influence directe anti-normée est corrélée (le signe de la corrélation est positif lorsque l'indice d'influence va de pair avec les descripteurs figurant au tableau 3) à une image de la source vue comme majoritaire ($r=+.22, p<.02$), acceptée ($r=+.26, p<.01$), appréciée ($r=-.15, p<.08$), sympathique ($r=+.22, p<.02$) et agréable ($r=-.14, p<.05$). L'influence directe est donc ici fonction de l'approbation d'une source gratifiante au niveau relationnel, d'autant que celle-ci est aussi considérée comme tolérante ($r=-.21, p<.02$), ouverte ($r=-.29, p<.01$), ouverte d'esprit ($r=+.26, p<.01$), modérée ($r=-.15, p<.07$), et même hésitante ($r=-.26, p<.01$). L'influence directe dépend aussi de la crédibilité accordée à sa position, reconnue comme progressiste ($r=+.14, p<.08$), puisqu'elle est d'autant plus marquée que la source est jugée crédible ($r=-.18, p<.04$), convaincante ($r=-.25, p<.01$), aimant l'art ($r=-.23, p<.01$) et de bon goût ($r=-.41, p<.01$). L'approbation de la source coïncide donc avec l'approbation de sa vision des choses. La minorité ayant été perçue

comme plus conflictuelle de ce double point de vue, on comprend que son influence directe se soit révélée moindre.

Voyons alors l'influence indirecte des mêmes sources anti-normées, où le décors change fondamentalement. En premier lieu, il est remarquable qu'elle covarie avec la reconnaissance de l'identité minoritaire de la source ($r=-.16, p<.06$) et de son extrémisme ($r=+.16, p<.06$). La source est aussi décrite comme incompétente ($r=+.17, p<.05$) et hésitante ($r=-.23, p<.02$). Cependant sa position est reconnue comme progressiste ($r=+.20, p<.03$), ouverte d'esprit ($r=+.15, p<.07$), et bien sûr excentrique ($r=-.19, p<.03$). C'est d'ailleurs probablement au titre de cette originalité que l'influence indirecte est aussi liée à une certaine acceptation de la source (acceptée: $+21, p<.02$). Cet aspect de l'image ayant prédominé pour la source minoritaire anti-normée, on comprend qu'elle ait eu l'impact indirect que l'on a vu.

Quant à l'influence directe pro-normée, elle est corrélée avec une image de la source considérée comme sympathique ($r=+.39, p<.01$), appréciée ($r=-.20, p<.03$) et convaincante ($r=-.28, p<.01$). Une source pro-normée est cependant aussi plus influente lorsqu'elle est sans préjugés ($r=+.22, p<.02$), pas soumise ($r=-.27, p<.01$), ferme ($r=+.22, p<.02$) et exotique ($r=+.22, p<.02$), voire même moins sociable ($r=+.16, p<.07$), autant de conditions pour qu'elle puisse transparaître comme originale ($r=+.22, p<.02$) et pourtant de bon goût ($r=-.28, p<.01$). En résumé, comme pour les sources anti-normées, l'influence directe des sources pro-normées apparaît corrélaire d'une évaluation positive de la source. L'influence directe supérieure de la minorité pro-normée pourrait alors être due à ce qu'elle apparaît, du fait même de son identité minoritaire, comme plus originale et sans préjugés, en bref comme plus novatrice.

4 Conclusions

L'influence majoritaire directe et l'influence minoritaire indirecte peuvent donc être retrouvées dans le cadre d'un paradigme portant sur des jugements esthétiques. Elles le sont cependant uniquement pour des sources anti-nor-

mées, qui donc proposent une réponse alternative à celle dominante dans la population considérée. Dans le cas de sources pro-normées les effets sont plus limités, du fait que la source ne fait en réalité que polariser à l'extrême une réponse déjà dominante. Seule apparaît ici une influence minoritaire directe, d'une source dont l'aspect novateur est rendu saillant du fait de sa prétendue rareté (18%), dans un contexte de jugements esthétiques où la norme n'est pas forcément à la modération et au conformisme. Un tel résultat n'est pas forcément à attendre dans le cadre d'une situation où prédominerait une norme d'objectivité, où la minorité pourrait être vue comme plus déviante que novatrice.

Lorsqu'une source défend une nouvelle norme (nous nous limiterons donc aux sources anti-normées qui seules intéressent la psychologie de l'innovation), elle crée un conflit (image en termes de rejet et d'incompétence) où son importance numérique joue un rôle essentiel. Majoritaire (82%), la source induit un conflit qui donne lieu à une régulation relationnelle, limitée à l'expression d'une influence directe. La régulation serait bien ici liée à une comparaison sociale aboutissant à un évitement de l'expression ouverte du désaccord et partant, du conflit. Minoritaire (18%), la source jouit, malgré la toile de fond conflictuelle, d'une reconnaissance de sa valeur alternative dans un contexte d'originalité. En tant que minoritaire, le processus de comparaison sociale auquel elle donne lieu débouche sur un conflit d'identification particulièrement intense, et elle n'obtient donc pas d'influence directe. Mais, en tant que novatrice précisément, elle obtient une influence indirecte. Plusieurs corrélations confirment d'ailleurs que l'influence directe est en liaison étroite avec la perception même du caractère majoritaire de la source, alors que l'influence indirecte l'est avec la perception de son caractère minoritaire.

De cet ensemble d'effets, on tirera deux conclusions, l'une plus théorique, l'autre peut-être plus pragmatique. D'abord, les dynamiques inverses de l'influence directe et indirecte, notamment dans le cas des minorités où l'absence d'effet manifeste contraste avec l'effet de conversion se révélant au niveau indirect, reposent sur une ambivalence fondamentale de la représentation d'une source, en l'occurrence minoritaire.

Cette ambivalence apparaît en fait dynamiser les deux processus complémentaires sous-jacents aux comportements d'influence (Mugny et Pérez, 1986). Du point de vue du processus de comparaison sociale, cette ambivalence se traduit par l'opposition de la désapprobation du point de vue minoritaire, cependant aussi reconstruite comme indépendance de jugement, comme capacité de résistance au conformisme. Du point de vue du rapport à l'objet, elle se traduit par le déni de la crédibilité de la source, cependant aussi reconstruite mentalement comme porteuse d'une contre-norme alternative, originale et novatrice. De ces deux points de vue donc l'image de la minorité traduit la distance sociale que la minorité établit face à la norme dominante, tout en exprimant aussi la reconnaissance du point de vue qui est spécifique aux positions minoritaires. Du premier point de vue la norme dominante constituerait le point d'ancrage d'une comparaison sociale qui lui est défavorable; du second point de vue, c'est l'alternative minoritaire, considérée pour elle-même, qui constitue le point d'ancrage de la validation sociale des jugements qu'elle soutient.

On aurait affaire dans un cas à une entité sociale reconstruite comme hors-groupe, dans l'autre à la définition d'une position susceptible de constituer une norme nouvelle. Ces dynamiques, qui s'opposent tout en s'intriquant, ne sont d'ailleurs pas le seul fait du laboratoire. Elles permettent de mieux saisir ce fait intriquant, qui est le fait de la conversion: alors que les groupes font tout ce qui est en leur pouvoir pour s'opposer à la diffusion des idées qui sont contraires aux leurs, qu'ils les stigmatisent et les dévient, celles-ci finissent souvent par s'infiltrer subrepticement dans leurs systèmes de croyances et de valeurs, au point de les infléchir, et en fin de compte de les enrichir (Nemeth, 1987).

References

Asch, S. E. (1956): Studies on independence and conformity: a minority of one against an anonymous majority. *Psychological Monographs*, 70, 416.
 Daise, W., Gachoud, J. P. et Mugny, G. (1986): Influence sociale directe et indirecte sur des choix esthétiques dans des contextes intergroupes. *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 6, 283-301.

Doms, M. et Van Avermaet, E. (1980): Majority influence, minority influence and conversion effect: a replication. *Journal of Experimental Social Psychology*, 16, 283-292.
 Doms, M. et Van Avermaet, V. (1985): Social support and minority influence: the innovation effect reconsidered. In S. Moscovici, G. Mugny and E. Van Avermaet (Eds.), *Perspectives on minority influence*. Cambridge: Cambridge University Press.
 Doms, M. et Moscovici, S. (1984): Innovation et influence des minorités. In S. Moscovici (Ed.), *Introduction à la psychologie sociale*. Paris: Presses Universitaires de France.
 Festinger, L. (1954): A theory of social comparison processes. *Human relations*, 7, 117-140.
 Latané, B. et Wolf, S. (1981): The social impact of majorities and minorities. *Psychological Review*, 88, 438-453.
 Maass, A. et Clark, R. D. (1984) III: The hidden impact of minorities: fourteen years of minority influence research. *Psychological Bulletin*, 95, 428-450.
 Moscovici, S. (1980): Toward a theory of conversion behavior. In L. Berkowitz (Ed.), *Advances in experimental social psychology* (vol. 13). New York: Academic Press.
 Moscovici, S. et Doms, M. (1982): Compliancy and conversion in a situation of sensory deprivation. *Basic and Applied Social Psychology*, 3, 81-94.
 Moscovici, S. et Lage, E. (1978): Studies in social influence IV: minority influence in a context of originality judgments. *European Journal of Social Psychology*, 8, 349-365.
 Moscovici, S. et Mugny, G. (Eds.) (1987): *Psychologie de la conversion*. Cusset: Delval.
 Moscovici, S. et Personnaz, B. (1980): Studies in social influence V: minority influence and conversion behavior in a perceptual task. *Journal of Experimental Social Psychology*, 16, 270-282.
 Mugny, G. (1984): Compliancy, conversion and the Asch paradigm. *European Journal of Social Psychology*, 14, 353-368.
 Mugny, G. et Papastamou, S. (1984): Les styles de comportement et leur représentation sociale. In S. Moscovici (Ed.), *Introduction à la psychologie sociale*. Paris: Presses Universitaires de France.
 Mugny, G. et Pérez, J. A. (1986): *Le déni et la raison*. Cusset: Delval.
 Mugny, G., Rifflet, D. et Papastamou, S. (1981): Influence minoritaire et identification sociale dans des contextes d'originalité et de déviance. *Revue Suisse de Psychologie*, 40, 314-332.
 Nemeth, C. (1987): Au-delà de la conversion: formes de pensée et prise de décision. In S. Moscovici et G. Mugny (Eds.), *Psychologie de la conversion*. Cusset: Delval.
 Papastamou, S. et Mugny, G. (1985): Effets de la psychologisation sur l'influence minoritaire dans des contextes d'originalité et de déviance. *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 3, 43-63.
 Personnaz, B. et Personnaz, M. (1987): Un paradigme pour l'étude expérimentale de la conversion. In S. Moscovici et G. Mugny (Eds.), *Psychologie de la conversion*. Cusset: Delval.
 Smets, G. (1973): *Aesthetic judgment and arousal. An experimental contribution to psycho-aesthetics*. Leuven: Leuven University Press.
 Sorrentino, R. M., King, G. et Leo, G. (1980): The influence of minority on perception: a note on possible alternative explanation. *Journal of Experimental Social Psychology*, 16, 293-301.

Tanford, S. et Penrod, S. (1984): Social influence model: a formal integration of research of majorities and minorities in influence processes. *Psychological Bulletin*, 2, 189-225.
 Wolf, S. (1979): Behavioral style and group contextiveness as sources of minority influence. *European Journal of Social Psychology*, 9, 381-395.

Adresse de correspondance:
 Prof. G. Mugny, Psychologie Sociale, FPSE, 24 Rue Général Dufour, 1211 Genève 4